Newsletter de Michel Vialay, votre député

Editorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Durant les derniers jours de juin, Mantes-la-Jolie accueillait les Championnats de France de cyclisme.

Quelle belle image que celle d'une ville qui vit à l'heure du sport et de ses valeurs durant un très long week-end !

Quelle reconnaissance du savoir-faire de Mantes-la-Jolie pour organiser des événements sportifs d'envergure nationale et internationale !

Quelle satisfaction qu'une compétition de ce niveau puisse traverser toute la ville, permettant que tous les mantais et, plus largement, tous les habitants du Mantois profitent du spectacle !

Quelle démonstration que les changements en profondeur opérés par Mantes-la-Jolie ont porté leurs fruits et que les a priori qui prévalaient à son égard jusqu'alors s'estompent de plus en plus !

Quelle fierté que les nombreux sportifs mantais soient valorisés par l'accueil de cette très grande épreuve sportive, eux qui, au quotidien, investissent de très longue date dans la formation, dans la transmission des valeurs promues par Coubertin, et plus particulièrement auprès des jeunes !

Aussi, quel dommage que le Président de la République ne saisisse pas l'opportunité des Jeux Olympiques de 2024, qui seront organisés à Paris, pour investir dans une politique sportive dynamique, pour en favoriser les apprentissages !

Quelle bévue, découverte au détour d'une note, que le financement des Jeux Olympiques ait été prévu au détriment du sport de proximité. En ayant décidé de réduire l'enveloppe du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour financer les J.O. de 2024, le Gouvernement sacrifie la réduction des inégalités à la pratique sportive, la promotion du "sport-santé", et l'action des clubs sportifs au quotidien !

Quelle erreur stratégique de fragiliser des actions d'accompagnement qui concourent à faire émerger ceux qui seront nos champions de demain, une génération entière de sportifs va en pâtir !

Il faut que le Gouvernement cesse de penser que le sport de masse, qui profite au plus grand nombre, est une poire d'ajustement budgétaire !

Il faut que le Gouvernement se ressaisisse et investisse vite !

Michel Vialay,
votre député

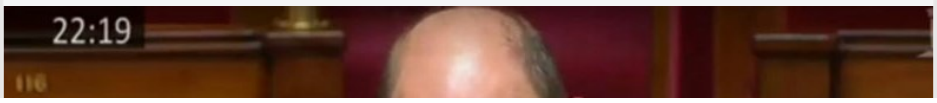

Notre jeunesse mérite qu'on lui offre les meilleures conditions d'apprentissage.

Les chambres consulaires sont des acteurs majeurs de la promotion des métiers et de l'apprentissage qui sont fortement ancrés dans les territoires.
Leur expérience et leur engagement se traduisent chaque année par l'excellence de leurs résultats, tant dans la réussite de plus de 150 000 jeunes qui y suivent leur formation que dans le taux d'insertion durable dans la vie active des intéressés.
Pourtant, le projet de loi « Avenir Professionnel » présenté par le Gouvernement montre clairement sa volonté d'exclure les chambres consulaires des dispositifs d'organisation de la formation.
Cette stratégie de renforcement de la centralisation des décisions est tout sauf une décision de bon sens, au moment où il faudrait, au contraire, être toujours plus réactif aux adaptations nécessaires pour former les profils qui répondent aux besoins des entreprises.
Pourquoi s'en priver ? Notre jeunesse mérite mieux qu'un péché d'orgueil et une concentration des pouvoirs.

Assemblée nationale : *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 67 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel : michel.vialay@assemblee-nationale.fr

Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie*
Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29
Courriel : michelvialay78@gmail.com

INAUGURATION

Favorable à l'environnement, l'économie circulaire peut aussi être bonne pour notre portefeuille.

Plus de 100 000 habitants de GPS&O vont bénéficier du process de décarbonatation développé par Suez dans son usine de Flins-sur-Seine qui, en réduisant de moitié le calcaire, en éliminera les désagréments tels que l'entartrage et les surcoûts qui y sont associés, l'assèchement de la peau, ..., tout en conservant les qualités minérales de l'eau. Et le calcaire ainsi extrait de l'eau sera réutilisé en remblais.
Le coût de cet adoucissement rapporté aux gains qui en résultent se traduira par une économie moyenne de 120€ nets par an et par ménage. Un appréciable gain de pouvoir d'achat en ces temps difficiles.
L'économie circulaire démontre là que l'amélioration de l'environnement peut se conjuguer avec des gains pour tous. Une piste d'actions à promouvoir, et dont le Gouvernement devrait se saisir de façon plus volontariste tant les perspectives sont prometteuses.

LE MANTOIS EN ACTION

Championnats de France de Cyclisme 2018 à Mantes-la-Jolie

LIRE

Île de Loisirs des Boucles de Seine à Moisson – inauguration Accrocamp

LIRE

Assemblée Générale du Comité Départemental des Yvelines de Basket-Ball à Mantes-la-Jolie.

LIRE

Prise d'armes sur le parvis de la Collégiale

LIRE

78ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

LIRE

Visite de l'Assemblée Nationale par les conseils municipaux des enfants d'Epône et de Magnanville

LIRE

Fête de Magnanville

LIRE

Inauguration de la déchetterie pro à la Sotrema de Rosny-Sur-Seine.

LIRE

EN JUIN DANS
NOS COMMUNES

Offre de nouveaux services aux professionnels pour la gestion de leurs déchets, traditionnelles festivités organisées à l'approche de l'arrivée de l'été, souvent synonyme de congés, sorties de fin d'année scolaires, ou encore période fréquente de mobilités professionnelles, le mois de juin connaît toujours une accélération du rythme de ses activités, mais il est souvent apprécié pour son beau temps qui réchauffe les cœurs et facilite la bonne humeur ...

ACTUALITES

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

© 2017 All rights reserved-cmconseils.